

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté.

**2. Adoption du PV du 14 mars 2006**

Le PV est accepté.

**3. Admissions – démissions**

5 démissions et 5 admissions.

**4. Infos du comité**

- Tract du Cartel concernant l'assemblée générale du personnel de l'Etat qui aura lieu le 6 avril à la salle du Môle. Un débat permettra de renforcer la compréhension des lignes à tenir lors des négociations à venir avec le Conseil d'Etat.
- Le 29 mars a eu lieu l'assemblée des délégués du SER (syndicat des enseignants romands). Il fut notamment question de la pétition « Formation initiale des enseignants qui ait du souffle ! ». Cette pétition est à rendre jusqu'au 15 avril et peut être obtenue sur le site [www.le-ser.ch](http://www.le-ser.ch).
- Le SER soutien la modification des articles constitutionnels sur l'éducation qui seront soumis au vote le 21 mai 2006.
- La Coordination enseignement appelle à soutenir l'initiative populaire « S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes ».

**5) Echos des commissions**

- Projet de résolution concernant les Conseil d'établissement. (voir annexe la version définitive).

Le projet de loi sur lequel travaille C. Beer peut-être vu comme une tentative de porter au niveau politique quelque chose qui existe déjà dans certaines écoles. En inscrivant ces pratiques dans la loi, le risque est grand de voir les Conseils d'établissement standardisés et généralement vidés de leur substance originale en chaque lieu.

Les écoles avancent tranquillement mais sûrement dans le sens du développement des Conseils d'établissement ... cette loi, *qui couvrirait tous les ordres d'enseignements*, empêcherait, en les figeant, les aménagements indispensables au vu des particularités de ces différents ordres et signifierait le début de la fin de ces Conseils.

Le CR défend donc l'idée que le projet de loi est inutile, voire néfaste, au développement des Conseils d'établissement.

Nous avons plus besoin de soutien concret pour la mise en place des Conseils d'établissement que d'une loi qui ne ferait que les desservir.

Quels seraient les champs de compétence du CE (Conseil d'établissement) ? Une relecture du mémo « Vers l'instauration de conseils d'établissement dans les écoles en projet \* » permet de mieux comprendre les principes de ces conseils ; lesquels conseils participent à améliorer les relations famille - école (priorités n° 8 de C. Beer.) s'ils tiennent compte des réalités originales à chaque école.

\* *Memo rédigé les 7 mai, 21 mai et 11 juin 2003 par le GAPP (Groupement des associations de parents d'élèves) et la SPG.*

- « Droit de l'enfant » : cette commission a besoin de membres. Il s'agit de participer annuellement à 4 à 5 réunions sur temps scolaire notamment pour rédiger les fiches de travail pour la journée des « Droits de l'enfant ». S'adresser à la présidence de la SPG.

- **Lors de la dernière CEP :**

J.-L. Ostreicher quitte le GAPP, Eric Trunk le remplace... wait and see.

Entre autres énormités, la DEP a prétendu qu'il ne fut jamais prévu d'étendre aux autres écoles les moyens dispensés aux écoles en projet à ce jour et que de ce fait l'année scolaire prochaine ne verra pas de nouveaux moyens... cela peut laisser prévoir le pire en ce qui concerne « Le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire ».

Moins que jamais, la CEP ne semble être un lieu de recherche de consensus autour d'arguments de bonne foi et dans l'intérêt du bien commun au sein de l'école genevoise.

Il est demandé aux écoles d'écrire à la DEP et de faire part de leurs inquiétudes en ce qui concerne les moyens alloués aux écoles l'année scolaire prochaine.

Le 11 mai au soir, les délégués SPG à la CEP discuteront du rapport intermédiaire du groupe qui travaille sur le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire.

## **6. Echos du terrain**

« Ecole bouge » : une politique nationale du sport, relayée au niveau cantonal, voit le jour. Pour tout ce qui concerne le mouvement qui soutient activement le mouvement, voir [WWW.AGMEP.CH](http://WWW.AGMEP.CH) (Association genevoise des maîtres d'éducation physique).

## **7. IN 121 et contre projet, quelle stratégie pour la votation du 24 septembre 2006 ?**

Les arguments rationnels ne semblent pas influencer l'opinion politique. Il faudrait prendre l'initiative d'attaquer l'IN 121 à propos de ce qu'elle cherche à imposer. Nous devrions prouver la vacuité et l'inutilité de leur proposition autant que de défendre nos positions.

Le courrier des lecteurs doit être utilisé tant et plus.

Tenue de stands dans la rue.

Affiche format mondial.

Manifestations d'enseignant-e-s défendant leur pratique professionnelle et leur volonté de ne pas laisser retourner l'école genevoise à des temps révolus.

Il s'agit de créer un groupe stratégique qui coordonne les opérations et un groupe qui fournit une liste des arguments à utiliser lors des débats.

@robase paraîtra début mai et annoncera la conférence des assises de l'éducation du 1er juin et la journée des Assises du 2 juin. On y lira aussi des articles soutenant 2x le non lors de la votation du 24 septembre.

## **8. Dates des CR 2006 - 2007**

31 août ; 12 octobre ; 14 novembre ; 15 janvier ; 22 février ; 27 mars ; 8 mai ; 7 juin.

## **9. Divers**

Signez et faites signer le référendum contre le surhaussement de la ville de Genève.

Péviste : Carlo Donati